

25/05/2022



88^{ème} Assemblée Générale de la FNAM

1^{er} juin 2022 à SAINT-ETIENNE

Rapport moral et d'activités 2021

Monsieur le Président fédéral,

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Mesdames et Messieurs les présidents de groupements,

Mesdames et Messieurs les représentants de groupements,

Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux

Chers amis.

Photo de Saint-Etienne

Nous sommes réunis cette année à Saint-Etienne pour la 88^{ème} assemblée générale de la Fédération Nationale André Maginot.

Après avoir été quelque peu malmenés lors de notre dernière AG à Nancy, notamment sur le projet de vente du domaine de la GG ainsi que sur la modification des statuts qui au demeurant ne concernait que les administrateurs, j'espère que cette nouvelle AG sera beaucoup plus apaisée.

Nous sommes particulièrement heureux que vous ayez répondu aussi nombreux à notre invitation. Sont présents : **88** présidents et **45** représentants. Ce qui représente plus de la moitié des groupements, **133** GR présents sur **225**, ce qui prouve votre fidélité à la Fédération.

25/05/2022

Depuis notre dernière assemblée générale à Nancy, la Fédération Maginot a perdu de nombreux camarades et adhérents, n'oublions pas nos militaires et les membres des forces de l'ordre tués ou blessés en effectuant leur devoir aussi bien en opérations extérieures qu'en opérations intérieures. Sans oublier vos proches, nos présidents de groupements et porte-drapeaux absents pour cause de maladie. En mémoire de nos morts, je vous remercie de bien vouloir vous lever pour respecter une minute de recueillement.

Je vous remercie

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 3-2.2 du règlement intérieur, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral et d'activités 2021, au nom des membres de notre conseil d'administration.

Durant l'année 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

La composition du Bureau n'a pas été modifiée en 2021.

Au cours de l'année écoulée, le bureau et le conseil d'administration ont œuvré avec beaucoup de dévouement et nous l'espérons d'efficacité pour que vive notre fédération, la solidarité et la mémoire combattante.

Je voudrais remercier les personnels de la Fédération pour leur engagement auprès de la Fédération et de vous tous.

Merci aussi à nos dévoués porte-drapeaux nationaux, messieurs LADJAD et PETROVIC pour leur disponibilité et leur dévouement.

J'associe à ces remerciements tous les porte-drapeaux de vos groupements respectifs.

25/05/2022

Photo de la composition des commissions

Aujourd'hui, la FNAM compte **225** groupements pour environ **150 000** membres.

Examinons maintenant le travail réalisé par les **8 Commissions techniques** :

Photo de la commission de la solidarité

1 La commission de la Solidarité, présidée par **Christian PIQUET** vice-président forte de 5 administrateurs et d'une secrétaire s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2021.

L'organisation de cette commission comporte trois pôles :

Titre 1 : Subventions accordées au titre de la préservation de la mémoire combattante.

Titre 2 : Subventions accordées au titre des domaines divers (humanitaire, recherche médicale, scientifique, santé etc...)

Titre 3 : Subventions individuelles aux adhérents en difficulté.

112 demandes d'aides, toutes natures confondues, ont été traitées durant l'année écoulée, pour un montant global de **372 630€**.

Ces aides se répartissent de la manière suivante :

48 dossiers concernant le domaine de la mémoire (titre 1) ont représenté un budget de **124 050€**.

25/05/2022

19 dossiers concernant les domaines divers (titre 2) ont représenté la somme de **180 200€**.

Les aides aux adhérents (titre 3) représentent quant à elles la somme de **68 380€** pour 45 dossiers seulement.

Au vu de ces chiffres plusieurs observations peuvent être faites :

La fréquence des dossiers des titres 1 et 2 est à peu près semblable à l'année 2020.

Pour le titre 3, il n'en est pas de même, en effet **45** dossiers ont été traités contre **61** pour l'année 2020.

Sur 150 000 membres que compte notre Fédération, le nombre de saisines ne reflète pas le nombre de situations précaires. Nous en sommes convaincus.

Ce titre 3 devrait être en tête des subventions de la commission solidarité, ce n'est malheureusement pas le cas, alors Mesdames et Messieurs les présidents de groupement, je n'ai qu'un mot : « **au travail** ».

Photo de la commission de la mémoire

2 La commission Mémoire, présidée par **Henri SCHWINDT**, Président Délégué, est composée de 5 administrateurs et d'un conseiller technique et de deux secrétaires.

Cette commission est composée de deux pôles :

Le pôle Mémoire se concentre principalement sur le « prix de la mémoire et du civisme », la commission a instruit 50 dossiers, représentant un total de 2430 élèves. Ce chiffre est moindre par rapport aux années précédentes (crise sanitaire oblige). Notons que quelques voyages ont été reportés voire annulés.

25/05/2022

Au vu du nombre infime de retours des travaux d'élèves, le 28^{ème} prix n'a pas fait l'objet de classement, ni de palmarès, comme en 2020, il n'y a pas eu de remise de prix collectif à Paris mais des remises individuelles en région. L'aide accordée à ce pôle mémoire est de **25 476€**.

D'autres subventions exceptionnelles ont été accordées pour un montant de **28 567€** (CNRD, Académie de Paris, SNU du Cher, Le Grand Charles, voyages mémoriels, différents prix....)

Le pôle jeunesse créé en 2021 à la suite des nouvelles orientations prises par la Fédération qui a décidé de se tourner vers l'avenir et de soutenir le lien armée-jeunesse inhérent à la mémoire combattante.

Ce pôle jeunesse a la responsabilité de trois dispositifs distincts :

- Les cadets de la défense (sous la responsabilité du ministère des Armées)
- Les classes de défense (sous la responsabilité du ministère de l'Education nationale)
- Les rallyes citoyens (sous la responsabilité des trinômes académiques)

Pour l'année 2021, malgré la crise sanitaire, le pôle jeunesse a pu soutenir :

- 8 classes de défense (soit au total 240 élèves)
- 5 classes de cadets de la défense (pour un total de plus de 400 élèves)
- 5 rallyes citoyens (représentant un peu plus de 3500 élèves)

L'aide accordée par ce pôle jeunesse est de **19 600€**.

25/05/2022

Photo de la commission de défense des droits

3 La commission de défense des droits, présidée par **Francis BARBIER**, administrateur est composée de 4 membres et d'une secrétaire.

La commission des droits veille au respect des droits des combattants d'hier et d'aujourd'hui, elle dispose d'un conseiller juridique pour défendre leurs intérêts face au manque de respect de leur droit à réparation.

Dans ses actions, elle informe tous les adhérents sur les nouveaux décrets sortis au journal officiel et les diffuse sous forme de fiches d'information et d'analyse.

Ainsi, 6 fiches d'information ont été diffusées à tous les groupements.

Elle a d'autre part apporté son soutien à 16 demandes d'éclaircissement sur la législation auprès des groupements et de certains adhérents.

La commission de droits a représenté la Fédération lors de réunions portant sur le projet de loi de finances 2022, mission « anciens combattants, mémoire et lien avec la Nation » et a assisté à la commission des affaires sociales du Sénat.

Les événements sanitaires persistants depuis plus d'un an ont ralenti la cohésion au sein de la commission en interdisant les possibilités de se réunir.

Le suivi des affaires en cours a été assuré grâce à la secrétaire de commission qui s'avère très compétente et de bon conseil.

Photo de la commission des finances

4 La commission des Finances, présidée par **Jacques SONNET**, administrateur est composée de 5 membres et d'une secrétaire.

Après une année 2020 très chaotique avec 2 confinements sur environ 6 mois et des dividendes de la FDJ rabaissés, on peut considérer que 2021 a été largement plus favorable.

25/05/2022

Elle a pourtant eu son lot de points négatifs : - un **redressement fiscal** des impôts de **1 014 000 €** ,- un **3^{ième} confinement** du 20 mars au 17 avril avec des retombées négatives, en particulier, sur les activités de la Grande-Garenne avec un taux d'occupation en berne.

L'AG de Nancy le 8 septembre 2021 a autorisé la vente du domaine de la Grande-Garenne. Cela a été, pour beaucoup d'administrateurs ou de présidents de groupements, un grand déchirement nostalgique. Et pourtant cela était devenu nécessaire depuis un bon moment, amplifié par ces 2 ans de pandémie et du manque d'intérêt de nos groupements. Ce que confirment les résultats suivants : de janvier à juin 2022 le taux d'occupation moyen, avec les réservations reçues de mai et juin, est de **10,3%** alors que le minimum devrait être de 60%. En 2021 nos adhérents ont fini par être remplacés par des congressistes IKEA, LIDL, le Crédit Agricole ou par la caravane du Tour de France !! Ceci n'est pas dans l'objectif de notre Fédération. D'ailleurs les Présidents de groupements, conscients de la situation, ne s'y sont pas trompés et ont voté majoritairement pour cette vente.

Je n'en dirais pas plus sur la commission financière qui vous fera un bilan plus détaillé tout à l'heure.

Photo de la commission de la communication

5 La commission de la communication, présidée par **Richard PERNOD**, administrateur, est composée de 3 administrateurs et d'une secrétaire.

Contrairement à ce que nous espérions en fin d'année dernière, la pandémie COVID 19 n'a pas régressé de manière importante en 2021, ce qui a limité nos actions de communication, notamment pour nous faire connaître.

Toutefois, et avec l'aide significative de bon nombre de nos groupements et de leurs présidents, les aides, accordées par la fédération aux victimes du COVID 19 et aux hôpitaux, voire aux associations caritatives en local, ont permis de

25/05/2022

faire connaître par la presse, soit régionale, soit départementale, les actions menées. Ceci a permis à bon nombre de nos compatriotes soit de maintenir le lien avec la fédération, soit surtout de la faire découvrir, notamment auprès des municipalités. Comme vous pourrez le constater dans la partie finances de ce rapport, les sommes engagées ne sont pas négligeables.

La fédération a aussi participé en juin aux Journées Nationales des Blessés de l'Armée de Terre (JNBAT) nouvellement créées, ce qui nous a permis de nous faire connaître à bon nombre de soldats qui, c'est à noter, pourront être dans quelques années de futurs adhérents.

Toutes ces actions vont dans le bon sens, mais elles montrent, par les contacts pris, que nous avons encore beaucoup à faire pour que notre fédération, doyenne de toutes les associations du monde combattant, soit mieux connue par le plus grand nombre de nos concitoyens.

Souhaitons que 2022 puisse redonner à la fédération sa liberté d'action et fédérer encore plus les groupements afin de montrer un monde actif, uni et responsable du monde combattant.

La FNAM a encore la capacité de fédérer beaucoup d'associations qui partagent nos valeurs car au-delà de son ancienneté, elle peut œuvrer pour la transmission de la mémoire et mener des actions de solidarité.

La fédération ne reçoit en effet aucune subvention de l'Etat, contrairement aux affirmations communément répandues.

La commission de la Communication travaille résolument dans cette optique car c'est la seule voie de la pérennité.

25/05/2022

Photo de la commission de la charte

6 La commission de la Charte, présidée par **Jean-Marie GUASTAVINO**, vice-président est composée de 5 membres et d'une secrétaire.

L'année 2021 continuant sur les témoignages vécus et originaux comme "J'ai pleuré mon, boche" d'un jeune enfant pendant la seconde guerre mondiale ou de Cambodgiens revenus dans leur pays une fois les exactions des Khmers rouges rangées dans les tiroirs de l'Histoire, s'est enrichie d'articles de spécialistes comme celui du Général Riondet sur l'Armée de l'Air et de l'espace, ou de celui du Général Rideau sur le Cambodge ou encore celui sur la géographie et la guerre de Jean-Loup Beaudoin , jeune espoir rapidement confirmé puisqu'il a intégré la prestigieuse École Normale Supérieure cette même année. Dans la tradition de la ligne éditoriale, présenter ce qui est peu connu du grand public, nous vous avons proposé quelques pages sur les Lebensborn, ces enfants, victimes collatérales de la terrible deuxième guerre mondiale, qui ont porté toute leur vie ce lourd fardeau d'être des "enfants de boches". Nous remercions chaleureusement tous nos lecteurs, de plus en plus nombreux à nous écrire pour nous proposer des articles. La Charte : une revue pour vous et par vous !

Photo de la commission de la chancellerie

7 La commission de la Chancellerie présidée par **René PETER**, vice-président, composée de 4 membres et d'une secrétaire, s'est réunie trois fois, a traité 175 dossiers de demandes émanant de 42 GR. Ont été décernés 6 diplômes d'honneur, 55 médailles de bronze, 86 d'argent, 26 d'or. Deux dossiers ont été refusés car ne remplissaient pas les conditions d'attribution fixées par le règlement intérieur ou parce que sont restés incomplets, même après la demande de compléments d'information de la parte du secrétariat de la commission. Le nombre de dossiers reçus est en légère diminution par rapport

25/05/2022

à l'année passée, à cause de la crise sanitaire qui a eu un impact très fort sur la vie des groupements.

La commission de la Chancellerie invite les présidents de groupements à envoyer les propositions de récompense. Nous devons garder dans ces moments d'incertitudes plus que jamais les liens avec nos adhérents et les remercier de leur implication dans la vie associative.

Photo de la commission relations avec les groupements

8 La Commission des relations avec les groupements, présidée par **Marie-France RODGERS** secrétaire nationale, est composée de 4 membres.

Au cours de l'année 2021 la commission « Relations avec les Groupements » n'a constatée aucune infraction aux statuts, ni au règlement intérieur de la FNAM et a entretenue des relations de conseils et d'informations avec ses contacts.

7 affiliations d'Associations ou d'Amicales :

*Association des Vétérans Opex

*Association Nationale des Marins et Anciens Marins « ANMAM »

*Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale « ASSDN »

*Amicale du Grand 14

*Association Hélicoptère Air « A.H.A. »

*Association de la Promotion Vercors

*Association Varoise de l'Appel du 18 juin

1 Ré-Affiliation (suite régularisation cotisations)

GR 260 « Centurie des plus jeunes combattants volontaires de la résistance »

25/05/2022

4 Radiations (à la suite de leurs dissolutions dûment actées)

GR139 - Association Nationale des Anciens Combattants de l'Armée d'Afrique 39/45

GR 23 - Section Fédérale André Maginot des Hauts de France

GR 103 - Section Fédérale André Maginot de l'Isère

GR 142- Association des Anciens du 584^{ème} Bataillon du Train

Partenariats avec la FNAM:

« La Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives (DPMA) »

Le directeur, monsieur le contrôleur général des armées, Sylvain MATTIUCCI.

« La Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ) »

Le directeur, le général de corps d'armée Daniel MENAQUINE

« Le musée de l'Armée »

Le directeur, le général Henry de MEDLEGE

Photo des personnels

Photo d'André Maginot

La Fédération Nationale André Maginot assure et assurera toujours ces deux missions principales, la mémoire et la solidarité.

La mémoire surtout dirigée vers la jeunesse de notre pays qui en sera le garant pour l'avenir.

La solidarité reste le fer de lance de notre Fédération, l'aide à nos adhérents (titre3 de notre commission solidarité) est impérative et doit devenir numéro 1 de cette commission en termes de montant financier.

25/05/2022

La Fédération doit continuer à fédérer et à attirer les nouvelles générations du feu (associations régimentaires notamment)

Elle doit par l'intermédiaire de sa commission solidarité aider le plus grand nombre de nos adhérents surtout en ces moments difficiles d'inflation économique et d'incertitude liée au conflit ukrainien.

Je vous remercie.